



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION  
N°2024-06 DEL-142

OBJET :  
ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE A  
L'UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE  
(UNSS), SECTION  
GYMNASTIQUE, DU  
COLLEGE DES  
CHÂTELAINES

RAPPORTEUR :  
Monsieur le MAIRE

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 33

Le 26 juin 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 18 JUIN 2024  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Souad BENDJEDDOU

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES, Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Catherine EVANO à Madame Françoise POIRRIER, Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS : Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Anne LAPORTE

ABSENT(S) : 0



**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS), SECTION DE GYMNASTIQUE, DU COLLEGE DES CHÂTELAINES**

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU l'avis rendu par la Commission « finances et ressources humaines » dans sa séance du 10 juin 2024,

**CONSIDERANT** le partenariat de la ville de Triel-sur-Seine avec ses associations, notamment sportives,

**CONSIDERANT** le côté évènementiel de la participation aux Championnats de France UNSS de gymnastique,

**CONSIDERANT** la demande d'aide financière exceptionnelle sollicitée par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), du collège des Châtelaines, en date du 02 avril 2024,

**CONSIDERANT** la concertation établie avec l'UNSS,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> : D'OCTROYER** une subvention exceptionnelle à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), section de gymnastique, d'un montant de cinq cent euros (500 euros).

**ARTICLE 2 : DE PRECISER** que la dépense en résultant sera imputée au budget sur l'exercice correspondant.

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>*